

Dernière mise à jour le 29 septembre 2017

# Pas de modification tarifaire sur le « Pass Navigo unique » au 1er janvier 2016

Depuis le 1er septembre 2015, le régime du « Pass Navigo au tarif unique » est en vigueur. Nous avons contacté les services de la RATP afin de savoir si une revalorisation ...

## Sommaire

- Pas de revalorisation au 1er janvier 2016
- Grille tarifaire en vigueur au 1er janvier 2016
- Références

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, le régime du « Pass Navigo au tarif unique » est en vigueur.

Nous avons contacté les services de la RATP afin de savoir si une revalorisation allait intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Nous avons reçu une réponse personnalisée des services de la RATP, nous confirmant qu'aucune majoration n'intervenait au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## Pas de revalorisation au 1er janvier 2016

Comme nous vous l'indiquions en préambule, en date du 24 décembre 2015, les services de la RATP nous confirment qu'aucune revalorisation ne sera effectuée au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### Extrait réponse du 24 décembre 2015, services de la RATP :

Je fais suite à votre courriel ci-dessous.

Il n'y aura pas de majoration au 1er janvier 2016 donc le prix des abonnements ne changera pas.

Cordialement, (...)

Conseiller Clientèle RATP

## Grille tarifaire en vigueur au 1er janvier 2016

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la grille tarifaire suivante s'appliquera comme suit :

Tarifs en euros	Tarifs à la semaine	Tarifs mensuel	Tarifs annuel
Zones actuelles			

Tarifs en euros	Tarifs à la semaine	Tarifs mensuel	Tarifs annuel
zone 1 - 2	Forfait toutes zones 21,25	Forfait toutes zones 70,00	Forfait toutes zones 770,00
zone 1 - 3			
zone 1 - 4			
zone 1 - 5			
zone 2 - 4			
zone 2 - 5			
zone 3 - 5			
zone 2 - 3	19,80	65,10	716,10
zone 3 - 4	19,00	62,80	690,80
zone 4 - 5	18,45	60,70	667,70

- Le paiement par prélèvements automatiques se fait sur 11 mensualités, le 1<sup>er</sup> prélèvement étant majoré de 7,60€ de frais de dossier.

### Tarifs forfaits solidarité transport

Les forfaits Solidarité Transport Mois et Semaine sont adaptés aux déplacements réguliers en Île-de-France pour les personnes bénéficiaires de la Tarification Solidarité Transport.

Profitons de la présente actualité pour confirmer les tarifs réduits solidarité transports au 1<sup>er</sup> janvier 2016, comme suit:

Rappelons que les conditions d'attribution sont les suivantes :

- Bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ;
- Ou bénéficiaires de l'Aide Médicale de l'Etat (AME), tous membres du foyer ;
- Chômeurs titulaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS).

Tarifs en euros	Tarifs à la semaine	Tarifs mensuel
zones 1 – 5 toutes zones	5,30	17,50
zones 2 - 3	4,95	16,25
zones 3 - 4	4,75	15,70
zones 4 - 5	4,60	15,15

### Tarifs Imagine R Étudiant ou scolaire (titre annuel)

Le présent tarif s'applique aux forfaits souscrits à partir du 1<sup>er</sup> septembre pour l'année 2015-2016.

Les zones actuelles	Tarifs en euros
Tous les zonages sont concernés : <ul style="list-style-type: none"><li>• 1-2</li><li>• 1-3</li><li>• 1-4</li><li>• 1-5</li><li>• 2-4</li><li>• 2-5</li><li>• 3-5</li><li>• 2-3</li><li>• 3-4</li><li>• 4-5</li></ul>	333,90 € « toutes zones »

## Références

Extrait réponse du 24 décembre 2015, services de la RATP